

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (1)
PARIS TERRES D'ENVOL**

NUMERO SIRET : 20005809700011

POSTE COMPTABLE SEVRAN

M49

**COMPTE ADMINISTRATIF
(2)**

Voté par nature

BUDGET (3) SERVICE DE L'EAU

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



SOMMAIRE

Pages	
1	I - Informations générales - Modalités de vote du budget
2/3	II- Présentation générale du compte administratif
4/5	A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6/7	A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
8/9	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
10/11	B1- Balance générale du budget - Dépenses
	B2- Balance générale du budget - Recettes
12/13	III - Vote du compte administratif
14/15	A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses
16/18	A2- Section d'exploitation - Détail des recettes
19/22	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
	B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
	B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES			Ss obj.
A - Eléments du bilan			
23	A1- Etat de la dette		
24/25	1.1- Détail des crédits de trésorerie		√
26	1.2- Répartition par nature de dette		
27	1.3- Répartition des emprunts par structure de taux		√
28/29	1.4- Typologie de la répartition de l'encours		√
30	1.5- Détail des opérations de couverture		√
31	1.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		√
32	1.7- Emprunts renégociés au cours de l'année N		√
33/34	1.8- Autres dettes		√
35	A2- Méthodes utilisées pour les amortissements		
35	A3.1- Etat des provisions et des dépréciations		√
36/37	A3.2- Etalement des provisions		√
38/39	A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses		
40/47	A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1- Etats ventil. dépenses, recettes services eau et assainissement		
	A5.2- Etats ventil. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.		
48	A6- Etat des charges transférées		√
49	A7- Détail des opérations pour le compte de tiers		√
50	A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées		
51	A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties		√
52	A8.3- Opérations liées aux cessions		√
	A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées		√
	A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties		√
53/54	A10- Etat des travaux en régie		√
B - Engagements hors bilan			
55	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie		√
56	B1.2- Calcul du ratio d'endettement		√
57	B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget		√
58	B1.4- Etat des contrats de crédit - bail		√
59	B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé		√
60	B1.6- Etat des autres engagements donnés		√
61	B1.7- Etat des engagements reçus		√
62	B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement		√
	B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement		√
C - Autres éléments d'information			
63/64	C1.1- Etat du personnel		√
65	C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach.		√
66	C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris		√
67	C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		√
68	C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes		√
D - Arrêté et signatures			
D - Arrêté et signatures			

I - INFORMATIONS GENERALES

- ↳ Informations statistiques, fiscales et financières (sans objet)
- ↳ Modalités de vote du budget

I	-	INFORMATIONS GENERALES	I
		MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~avec~~ ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (~~délibération n°~~ du) (2).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

- ↳ Vue d'Ensemble du budget
- ↳ Equilibre Financier du Budget
- ↳ Balance Générale du Budget Primitif

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation		a143 741.92	g484 941.26	341 199.34
Section d'investissement		b139 885.05	h113 658.49	-26 226.56
		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c333 830.37 (si déficit)	i (si excédent)	2 217 698.99 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j	
	=			
TOTAL (réalisations + reports)		617 457.34 =a+b+c+d	2 816 298.74 =g+h+i+j	2 198 841.40
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	103 017.00 103 017.00
	Section d'investissement	f	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l	
		=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation		477 572.29 =a+c+e	484 941.26 =g+i+k	7 368.97
Section d'investissement		139 885.05 =b+d+f	2 434 374.48 =h+j+l	2 294 489.43
TOTAL CUMULE		617 457.34 =a+b+c+d+e+f	2 919 315.74 =g+h+i+j+k+l	2 301 858.40

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT		103 017.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		103 017.00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 000.00				75 000.00
Total des dépenses de gestion courante		75 000.00				75 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	40 594.00	26 295.79	8 270.64		6 027.57
Total des dépenses réelles d'exploitation		115 594.00	26 295.79	8 270.64		81 027.57
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	109 175.63	109 175.49			0.14
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		109 175.63	109 175.49			0.14
TOTAL		224 769.63	135 471.28	8 270.64		81 027.71
D 002	Déficit d'exploitation Pour information reporté de N-1	333 830.37				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	536 000.00	484 877.40 63.86			51 122.60 -63.86
Total des recettes de gestion courante		536 000.00	484 941.26			51 058.74
Total des recettes réelles d'exploitation		536 000.00	484 941.26			51 058.74
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 600.00				22 600.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		22 600.00				22 600.00
TOTAL		558 600.00	484 941.26			73 658.74
R 002 Excédent d'exploitation Pour information reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000.00			70 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 668 215.62	1 550.00		2 666 665.62
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	2 738 215.62	1 550.00		2 736 665.62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	138 400.00	138 335.05		64.95
	Total des dépenses financières	138 400.00	138 335.05		64.95
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 876 615.62	139 885.05		2 736 730.57
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 600.00			22 600.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	22 600.00			22 600.00
TOTAL		2 899 215.62	139 885.05		2 759 330.57
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
	Pour information				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	206 034.00 345 027.00		103 017.00	103 017.00 345 027.00
Total des recettes d'équipement		551 061.00		103 017.00	448 044.00
10 27	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 280.00	4 483.00		16 797.00
Total des recettes financières		21 280.00	4 483.00		16 797.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		572 341.00	4 483.00	103 017.00	464 841.00
021 040 041	Virement de la section d'exploitation OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	109 175.63	109 175.49		0.14
Total des recettes d'ordre d'investissement		109 175.63	109 175.49		0.14
TOTAL		681 516.63	113 658.49	103 017.00	464 841.14
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 217 698.99			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION		Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 566.43		34 566.43
66	CHARGES FINANCIERES		109 175.49	109 175.49
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.			
Dépenses d'exploitation - Total		34 566.43	109 175.49	143 741.92
				+
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1				333 830.37
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				477 572.29

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations) IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations) AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	138 335.05		138 335.05
16				
20		1 550.00		1 550.00
21				
27				
Dépenses d'investissement - Total		139 885.05		139 885.05

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	139 885.05
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION		Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES.SERVICES.MARCHANDISES	484 877.40		484 877.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	63.86		63.86
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Recettes d'exploitation - Total		484 941.26		484 941.26

+

R	002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
---	--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		484 941.26
--	--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10 13 16 23 27 28	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	4 483.00	109 175.49	4 483.00 109 175.49
Recettes d'investissement - Total		4 483.00	109 175.49	113 658.49
				+
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				2 217 698.99
				+
Affectation aux comptes 106				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 331 357.48

III - VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET

Section de Fonctionnement

↳ Dépenses
↳ Recettes

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 000.00				75 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	5 000.00				5 000.00
6068	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 000.00				5 000.00
- 61 - 611	SERVICES EXTERIEURS SOUS-TRAITANCE GENERALE	70 000.00 40 000.00				70 000.00 40 000.00
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS MAINTENANCE	30 000.00				30 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		75 000.00				75 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	40 594.00	26 295.79	8 270.64		6 027.57
- 66 -	CHARGES FINANCIERES CHARGES D'INTERETS	40 594.00	26 295.79	8 270.64		6 027.57
66111 66112	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	40 780.00 -186.00	34 752.89 -8 457.10	8 270.64		6 027.11 0.46
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67 +68+69+022		115 594.00	26 295.79	8 270.64		81 027.57

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF			III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	109 175.63	109 175.49			0.14
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	109 175.63	109 175.49			0.14
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	109 175.63	109 175.49			0.14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		109 175.63	109 175.49			0.14
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		109 175.63	109 175.49			0.14

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	224 769.63	135 471.28	8 270.64	81 027.71
---	------------	------------	----------	-----------

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1	333 830.37
---	----------------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES		A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	536 000.00	484 877.40			51 122.60
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	536 000.00	484 877.40			51 122.60
70128	VENTES D'EAU					
	TAXES ET REDEVANCES					
	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	536 000.00	484 877.40			51 122.60
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		63.86			-63.86
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					-63.86
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		63.86			-63.86
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE - AUTRES		63.86			-63.86
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		536 000.00	484 941.26			51 058.74
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		536 000.00	484 941.26			51 058.74

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF										III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES										A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 600.00				22 600.00				
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	22 600.00 22 600.00				22 600.00 22 600.00				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 600.00				22 600.00				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		558 600.00	484 941.26			73 658.74				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)										

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1
--	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

III - VOTE DU BUDGET

Section d'Investissement

- ↳ Dépenses
- ↳ Recettes
- ↳ Détail des chapitres d'opérations d'équipement (sans objet)

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF							III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES							B1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000.00			70 000.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000.00			70 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	70 000.00			70 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 668 215.62	1 550.00		2 666 665.62		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 668 215.62	1 550.00		2 666 665.62		
	CONSTRUCTIONS						
21311	BATIMENTS BATIMENTS D'EXPLOITATION	2 000.00			2 000.00		
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	5 000.00			5 000.00		
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES						
21531	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	2 661 215.62	1 550.00		2 659 665.62		
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		2 738 215.62	1 550.00		2 736 665.62		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	138 400.00	138 335.05		64.95		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	138 400.00	138 335.05		64.95		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	138 400.00	138 335.05		64.95
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		138 400.00	138 335.05		64.95
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 876 615.62	139 885.05		2 736 730.57

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF							III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES							B1
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 600.00			22 600.00		
Reprises sur autofinancement antérieur							
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 600.00			22 600.00		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D						
139118	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	22 600.00			22 600.00		
Charges transférées							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
2762	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA						
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 600.00			22 600.00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		2 899 215.62	139 885.05			2 759 330.57	
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1							

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	206 034.00		103 017.00	103 017.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	206 034.00		103 017.00	103 017.00
13111 1318	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX AGENCE DE L'EAU AUTRES	206 034.00		103 017.00	103 017.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	345 027.00			345 027.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	345 027.00			345 027.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	345 027.00			345 027.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		551 061.00		103 017.00	448 044.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 280.00	4 483.00		16 797.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT	21 280.00	4 483.00		16 797.00
10222	FONDS D'INVESTISSEMENT FCTVA	21 280.00	4 483.00		16 797.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
2762	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA				
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		21 280.00	4 483.00		16 797.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		572 341.00	4 483.00	103 017.00	464 841.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF							III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES							B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés		
021	Virement de la section d'exploitation						
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	109 175.63	109 175.49			0.14	
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	109 175.63	109 175.49			0.14	
28031	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT						
	FRAIS D'ETUDES						
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
281351	CONSTRUCTIONS						
28138	BATIMENTS D'EXPLOITATION						
	AUTRES CONSTRUCTIONS						
28151	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.						
281531	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES						
	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU						
2817311	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE MISE DISPOSITION	109 175.49	109 175.49			0.14	
2817351	BATIMENTS D'EXPLOITATION						
281738	BATIMENTS D'EXPLOITATION						
281751	AUTRES CONSTRUCTIONS						
2817531	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	0.14					
	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU						
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		109 175.63	109 175.49			0.14	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		109 175.63	109 175.49		0.14

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	681 516.63	113 658.49	103 017.00	464 841.14
---	------------	------------	------------	------------

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 217 698.99
---	--------------

IV – ANNEXES

- ↪ Etat de la dette
- ↪ Etat des amortissements
- ↪ Equilibre des opérations financières – Dépenses/Recettes
- ↪ Engagements reportés
- ↪ Arrêté - signature

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor					
...					
5192 Avances de trésorerie					
...					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 BILLETS de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
...					
519 Crédits de trésorerie (Total)					

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 568 152,69									
1641 Emprunts en euros (total)					2 568 152,69									
281313	Banque Postale	01/01/2014	01/01/2014	01/04/2014	1 180 000,00	V	Euribor 03 M + 1,61	1,89	1,93	EUR	T	C	O	A-1
9439374	CAISSE D'EPARGNE	04/09/2014	05/09/2014	05/01/2015	900 000,00	F	Taux fixe à 2,74 %	2,74	2,77	EUR	T	C	O	A-1
00194500	Agence de l'eau Seine Normandie	05/04/2005	05/05/2005	05/04/2006	28 886,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
00574500	Agence de l'eau Seine Normandie	01/04/2005	01/04/2005	06/04/2006	32 505,70	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
05039600	Agence de l'eau Seine Normandie	18/08/2005	18/08/2005	18/08/2006	25 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
10123821	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2010	01/01/2010	17/01/2011	19 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
10191451	Agence de l'eau Seine Normandie	01/12/2010	01/12/2010	01/12/2011	381 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 568 152,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)				1 948 868,76					138 335,05	34 752,89		8 270,64
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 948 868,76					138 335,05	34 752,89		8 270,64
1641 Emprunts en euros (total)				1 948 868,76					138 335,05	34 752,89		8 270,64
281313	N		A-1	958 750,00	16,25	V	Euribor 03 M + 1,61	1,44	59 000,00	13 021,26		3 311,75
9439374	N		A-1	765 000,00	17	F	Taux fixe à 2,74 %	2,73	45 000,00	21 731,63		4 958,89
00194500	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 407,24	0,00		0,00
00574500	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 708,80	0,00		0,00
05039600	N		A-1	5 179,99	2,63	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 726,67	0,00		0,00
10123821	N		A-1	10 368,00	6,04	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 296,00	0,00		0,00
10191451	N		A-1	209 570,77	6,92	F	Taux fixe à 0 %	0,00	26 196,34	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		1 948 868,76					138 335,05	34 752,89	0,00	8 270,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES									
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX									
IV									
A1.3									

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation	Ecart d'indices	Indices hors zone	Ecart d'indices	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits						
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 948 868,76					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture								
		Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2017	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2017	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
TOTAL																	

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S: semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES			A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DE PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS		A2
A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES		
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 euros		19/12/2016
Procédure d'amortissement linéaire		
Catégories de biens amortis		
Code	Libellé	Durée
20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	10 ans
2031	FRAIS D'ETUDES	5 ans
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5 ans
2033	FRAIS D'INSERTION	5 ans
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 ans
2087 & 2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 ans
212 - AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		
2121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS NUS	20 ans
2125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS BATIS	20 ans
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 ans
213 - CONSTRUCTION		
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans
21351	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
21355	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
214 - CONSTRUCTION SUR SOL D'AUTRUI		
21411	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
21415	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans
21451	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
21455	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
2148	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
215 - INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGE TECHNIQUES		
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	60 ans
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	10 ans
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 ans
21561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
21562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT - OUTILLAGES INDUSTRIELS	10 ans
217 - IMMOBILISATION RECUE AU TOITRE D'UNE MISE A DISPOSITION		
21721	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS NUS	20 ans
21725	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS BATIS	20 ans
21728	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 ans
217311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
217315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans
217351	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
217355	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
21738	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
217411	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
217415	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans

Code	Libellé	Durée
217451	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
217455	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
21748	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
21751	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	60 ans
217531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
217532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
21754	MATERIEL INDUSTRIEL	10 ans
21755	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 ans
217561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
217562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
21757	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT - OUTILLAGES INDUSTRIELS	10 ans
21782	MATERIEL DE TRANSPORT	8 ans
21783	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 ans
21784	MOBILIER	15 ans
21786	EMBALLAGES RECUPERABLES	10 ans
21788	AUTRES	10 ans
218 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2181	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS	15 ans
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 ans
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 ans
2184	MOBILIER	15 ans
2186	EMBALLAGES RECUPERABLES	10 ans
2188	AUTRES	10 ans
22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		
2211	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS NUS	20 ans
2215	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS BATIS	20 ans
2218	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 ans
22311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
22315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans
22351	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
22355	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
2238	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
22411	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 ans
22415	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 ans
22451	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS D'EXPLOITATION	15 ans
22455	INSTALLATIONS AGENCEMENTS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 ans
2248	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 ans
2251	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	60 ans
22531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
22532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
2254	MATERIEL INDUSTRIEL	10 ans
2255	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 ans
22561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40 ans
22562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 ans
2257	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT - OUTILLAGES INDUSTRIELS	10 ans
2282	MATERIEL DE TRANSPORT	8 ans
2283	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 ans
2284	MOBILIER	15 ans
2286	EMBALLAGES RECUPERABLES	10 ans
2288	AUTRES	10 ans
2257	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT - OUTILLAGES INDUSTRIELS	10 ans
2282	MATERIEL DE TRANSPORT	8 ans
2283	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 ans
2284	MOBILIER	15 ans
2286	EMBALLAGES RECUPERABLES	10 ans
2288	AUTRES	10 ans

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3.1
ETAT DES PROVISIONS	A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		161 000.00	138 335.05
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	138 400.00	138 335.05
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises	138 400.00	138 335.05
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 600.00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	22 600.00	
020	Dépenses imprévues		

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	
	IV
	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	138 335.05			138 335.05

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		130 455.63	113 658.49
	Ressources propres externes de l'année (a)	21 280.00	4 483.00
10222	FCTVA	21 280.00	4 483.00
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		
	Ressources propres internes de l'année (b)	109 175.63	109 175.49
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	109 175.63	109 175.49
28031	FRAIS D'ETUDES		
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION		
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	109 175.49	109 175.49
2817351	AUTRES CONSTRUCTIONS		
281738	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		
281751	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	0.14	
2817531			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES		A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	113 658.49	103 017.00	2 217 698.99	2 434 374.48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	138 335.05
Ressources propres disponibles	2 434 374.48
Solde (IV - II)	2 296 039.43

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		A5.1.1
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION	D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
6068 611 6156	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES SOUS-TRAITANCE GENERALE MAINTENANCE	
66	CHARGES FINANCIERES	34 566.43
66111 66112	INTERETS REGLES A L'ECHANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	34 752.89 -186.46
TOTAL DES DEPENSES REELLES		34 566.43
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	109 175.49
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	109 175.49
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		109 175.49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		143 741.92
Pour information : D 002 Déficit d'exploitation		reporté de N-1 333 830.37

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		A5.1.1
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION	D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chapitre / Article	Libellé	Montant
--------------------	---------	---------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		477 572.29
--	--	------------

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		A5.1.1
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'EXPLOITATION	- DETAIL DES RECETTES	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	484 877.40
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	484 877.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	63.86
758 7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE - AUTRES	63.86
TOTAL DES RECETTES REELLES		484 941.26
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		484 941.26
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation		reporté de N-1
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		484 941.26

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	FRAIS D'ETUDES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 550.00
21311 2138 21531	BATIMENTS D'EXPLOITATION AUTRES CONSTRUCTIONS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	1 550.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 550.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	138 335.05
1641	EMPRUNTS EN EURO	138 335.05
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		138 335.05
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		
TOTAL DES DEPENSES REELLES		139 885.05

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		A5.1.2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
139118	AUTRES	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		139 885.05
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		139 885.05

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
13111 1318	AGENCE DE L'EAU AUTRES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
1641	EMPRUNTS EN EURO	
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 483.00
10222	FCTVA	4 483.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		4 483.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 483.00

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
021	Virement de la section d'exploitation	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	109 175.49
28031 281351 28138 28151 281531 2817311 2817351 281738 281751 2817531	FRAIS D'ETUDES BATIMENTS D'EXPLOITATION AUTRES CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU BATIMENTS D'EXPLOITATION AUTRES CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	109 175.49
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		109 175.49
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
2313	CONSTRUCTIONS	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		109 175.49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		113 658.49

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chapitre / Article	Libellé	Montant
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 217 698.99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 331 357.48

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

N E A N T

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)				
[...](2)					
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
	Annulations sur dépenses (c) (3)				
	Dépenses nettes (a – c)				
	RECETTES (b)				
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)				
040	Financement par le mandataire				
041	Financement par emprunt à la charge du tiers				
	Annulations sur recettes (d) (3)				
	Recettes nettes (b – d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES (article R.2313-3 du CGCT)	A8.1
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Numéro et désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amort
Acquisitions à titre onéreux				
201700039 MISSION SPS TRAVAUX ADDUCTION EAU DIVERSES RU	11/04/2017	1 550.00		
TOTAL		1 550.00		
TOTAL GENERAL		1 550.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES (article R.2313-3 du CGCT)	A8.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS*Critères de sélection :**Toutes les immobilisations**Le budget : BUDGET REGIE DE L'EAU**La valeur nette comptable est la valeur des acquisitions - les amortissements*

Aucun Enregistrement ne correspond à la sélection

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions	Réalisations
----------------------	--------------

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

N E A N T

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
()																			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
()																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																			
()																			
TOTAL GENERAL																			

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

NEANT

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

NEANT

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
---------	-------------	-------	--------------------	---------------------------------	--------------------------

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

N E A N T

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

N E A N T

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés (1).....							
...							
TOTAL.....							

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/N " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

N E A N T

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							
TOTAL.....							

N E A N T

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Crédits réalisés en 2017	Reste à financer (>2017)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Crédits réalisés en 2017	Reste à financer (>2017)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

NEANT

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

NEANT

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

NEANT

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE
(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
[...]			
TOTAL GENERAL			

- (1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

N E A N T

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN
ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

N E A N T

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie de l'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale

N E A N T

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

C3.5 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 507 029,16	15 940 765,16	5 084 792,47	2 481 471,53
RECETTES	23 507 029,16	12 364 246,29	4 973 855,17	6 168 927,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	155 851 762,88	146 453 160,20		9 398 602,68
RECETTES	155 851 762,88	162 206 402,23		-6 354 639,35

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES - ASSAINISSEMENT (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 037 878,53	11 143 801,82	4 320 134,27	8 573 942,44
RECETTES	24 037 878,53	13 991 551,24	4 436 570,60	5 609 756,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 494 163,00	9 072 712,51		3 421 450,49
RECETTES	12 494 163,00	12 208 077,42		286 085,58

2 - BUDGETS ANNEXES - REGIE DE L'EAU (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 899 215,62	139 885,05		2 759 330,57
RECETTES	2 899 215,62	113 658,49	103 017,00	2 682 540,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	558 600,00	143 741,92		414 858,08
RECETTES	558 600,00	484 941,26		73 658,74

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	50 444 123,31	27 224 452,03	9 404 926,74	13 814 744,54
RECETTES	50 444 123,31	26 469 456,02	9 513 442,77	14 461 224,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	168 904 525,88	155 669 614,63		13 234 911,25
RECETTES	168 904 525,88	174 899 420,91		-5 994 895,03
TOTAL GENERAL				
DES DEPENSES	219 348 649,19	182 894 066,66	9 404 926,74	27 049 655,79
DES RECETTES	219 348 649,19	201 368 876,93	9 513 442,77	8 466 329,49

(1) Y compris les rattachements.

ENGAGEMENTS REPORTEES

RESTE A REALISER

Budget : BUDGET REGIE DE L'EAU

Exercice : 2017

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
	13111		AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	14TEC00 P	SUBVENTION POUR DUP DES FORAGES	103 017.00
TOTAL						103 017.00

Le President de l'CPT
~~M^r BESCHIRZIA~~